



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2020-188 bis**

Publié le 17 juin 2020

SOMMAIRE

RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté modifié du 15 juin 2020 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la Commission Régionale d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CRAES)

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE HAUTS-DE-FRANCE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE LILLE
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS

Délégation de Région
Académique à l'Information
et à l'Orientation

Réf. : DRAIO-L-20-196

Dominique LEVEQUE
DRAIO

Lydie BOCHET
DRAIO Adjointe

Secrétariat : 03 20 15 60 75

Courriel :
draio@region-academique-
hauts-de-france.fr

Rectorat de Lille
144 rue de Bavay BP709
59033 Lille Cedex

Rectorat d'Amiens
20 boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens Cedex

- VU La loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, notamment en son article 1er ;
- VU La loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et la réussite des étudiants ;
- VU Le code de l'éducation notamment les articles D. 612-1-21, D. 612-1-23, D. 612-1-25, L. 612-3 (VIII et IX) ;
- VU le décret du 14 février 2018 portant nomination de Madame Valérie CABUIL, en qualité de rectrice de la région académique Hauts-de-France, chancelière des universités, rectrice de l'académie de Lille,
- VU Le décret du 20 novembre 2019 relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- VU Le décret n°2019-231 du 26 mars 2019 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation ;
- VU Le décret n° 2019-1558 du 30 décembre 2019 relatif aux attributions des recteurs de région académique et des recteurs d'académie et portant diverses mesures réglementaires dans le code de l'éducation.
- VU L'arrêté du 30 avril 2020 modifiant l'arrêté du 28 février 2020 relatif au calendrier de la procédure nationale de préinscription pour l'accès dans les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur
- VU L'arrêté du 11 juin fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la Commission Régionale d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CRAES).

ARRÊTE

Article 1

Il est ajouté à la composition de la commission régionale d'accès à l'enseignement supérieur, le médecin conseiller technique de l'académie d'Amiens ou son représentant.

Article 2

Le Secrétaire Général de Région académique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur les sites internet de l'académie d'Amiens et de Lille et au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 15 juin 2020



Valérie CABUIL